

DÉPARTEMENT DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT

PLAN D'ÉTUDES

Formation à l'enseignement pour le degré primaire (DEDP)

Programme d'études Bachelor *Major*
180 crédits ECTS

Valable à partir du semestre d'automne 2025

1 Bases légales

Ce plan d'études repose sur les bases juridiques suivantes :

- Règlement du 19 septembre 2024 concernant les conditions d'admission complémentaires à la Faculté des sciences de l'éducation et de la formation
- Règlement du 19 septembre 2024 des études à la Faculté des sciences de l'éducation et de la formation (Règlement des études)
- Directives du 17 octobre 2024 relatives à la reconnaissance des acquis antérieurs

2 Informations générales sur les études

2.1 Description du programme d'études

Ce programme d'études s'adresse à différents profils étudiants intéressés par l'enseignement au degré primaire, avec une formation professionnelle orientée vers la pratique. Outre le titre de Bachelor, un Diplôme d'enseignement pour le degré primaire (DEDP), reconnu par la CDIP, est conjointement délivré aux étudiant·e·s. Ce programme d'études permet donc d'exercer le métier d'enseignant au niveau primaire directement après la formation de Bachelor. Le programme d'études dispose d'un total de 180 crédits ECTS.

Le tronc commun de 160 crédits ECTS doit être complété après la première année de formation, par un approfondissement de 20 crédits ECTS centré sur le cycle I (1H à 4H) ou le cycle II (5H à 8H). Le choix de cet approfondissement doit se faire au plus tard à la fin de la session d'examen de juin.

2.2 Langue de la formation

Le programme d'études peut s'effectuer en français, en allemand ou de manière bilingue (français-allemand). Concernant le programme d'études en français, une partie des cours (10 à 15%) est donnée dans la langue partenaire ou en enseignement en deux langues (un·e formateur/trice parlant l'allemand, l'autre le français ou un·e formateur/trice parlant les deux langues).

Ce document présente le plan d'études francophone ainsi que le plan d'études bilingue. Le choix d'un cursus d'études bilingue doit être fait au moment de l'inscription. A la fin de chaque semestre, il est possible de renoncer au cursus d'études bilingue, moyennant une demande formelle à la Direction opérationnelle du CEDP.

Outre les exigences requises pour l'admission à l'Université, aucun niveau minimal n'est requis à l'entrée en formation, mais un niveau B2 (selon le Cadre européen commun de référence pour les langues) en allemand est fortement recommandé. Une évaluation interne obligatoire de l'allemand a lieu en fin de 2^e année (objectif C1, à visée professionnelle) et doit être atteint pour obtenir son Bachelor. Les titulaires d'un certificat C1 récent (Goethe, TELC) ou d'une maturité bilingue Plus (moyenne ≥ 5 en L2) peuvent en être dispensé·e·s.

De très bonnes compétences dans la langue partenaire sont vivement conseillées pour suivre la formation bilingue. L'inscription se fait dans le programme d'études correspondant à la langue dominante.

2.3 Conditions et délais d'admission

Le début des études n'est possible qu'au semestre d'automne. Les inscriptions tardives ne sont pas autorisées. Une ordonnance de limitation du Conseil d'Etat précise le nombre d'inscriptions à la formation ainsi que les modalités de sélection des dossiers.

2.4 Mobilité

La mobilité peut être envisagée dès le 3^e semestre d'étude. Les étudiant·e·s intéressé·e·s doivent s'adresser aux conseiller·ère·s en mobilité du Centre de formation à l'enseignement pour le degré primaire. Pour toute autre information (notamment les délais), se référer au service de mobilité de l'Université de Fribourg <https://www.unifr.ch/studies/fr/mobilite/>

3 Programme d'études

3.1 Objectifs de la formation

Le programme vise à accompagner les personnes en formation à devenir des professionnels du monde de l'éducation pouvant démontrer les compétences liées telles que décrites dans le [référentiel](#) de compétences de la formation.

Parallèlement à la certification de ces compétences, le centre de formation à l'enseignement primaire collabore avec les services employeurs pour organiser au mieux l'insertion professionnelle et l'apprentissage tout au long de la vie des acteurs et actrices du monde de l'éducation du canton de Fribourg, et ce, dès le cursus de formation initiale.

3.2 Structure générale de la formation

Les 180 crédits ECTS du programme d'études sont structurés en modules afin de développer les compétences essentielles pour l'obtention d'un diplôme d'enseignement pour le degré primaire : ceux-ci participent à amener l'étudiant-e à développer ses compétences et traitent de l'un ou l'autre des quatre domaines de la CDIP : Sciences de l'éducation, formation pratique, études disciplinaires scientifiques et didactiques des disciplines.

La formation comprend les dispositifs d'enseignement suivants :

- Cours et exercices en sciences de l'éducation et sciences sociales, en didactique générale et disciplinaire.
- Pratique professionnelle : stages, ateliers et journées d'intégration.
- Semaines spéciales : journées et semaines interdisciplinaires ou dans les approfondissements (musique, mouvement et éducation physique et sportive, activités créatrices manuelles et arts visuels et anglais) ainsi que dans la langue partenaire.

Tronc commun	Crédits ECTS
Didactique générale, pédagogie générale et psychologie	20
Société, système scolaire et diversité	14
Développement professionnel	12
Recherche et TIC	10
Didactique des mathématiques et didactique des sciences de l'homme et de la nature	22
Didactique des langues	22
Interdisciplinarité et didactiques sportives, musique et activités créatrices	12
Pratique professionnelle	33
Examens finals	15

Approfondissement cycle I (1-4H)	Crédits ECTS
Pédagogie pour les élèves de 4-8 ans	4
Didactiques disciplinaires spécifiques 1-4	16

Approfondissement cycle II (5-8H) : deux modules à choix	Crédits ECTS
Didactique de l'anglais et du plurilinguisme 5-8	10
Didactique des activités créatrices (AC&M/AV) 5-8	10
Didactique de la musique 5-8	10
Didactique EPS 5-8	10

3.3 Diplôme bilingue

Le programme de formation du diplôme d'enseignement pour le degré primaire avec mention bilingue constitue une variante de la formation de base monolingue. Il ne s'agit pas d'une filière indépendante, mais d'un parcours qui alterne les années d'études dans les deux sections linguistiques. Les étudiant·e·s du programme DiBi suivent l'ensemble des cours et stages avec les autres étudiant·e·s. La première et la troisième année se déroulent dans la langue première, tandis que la deuxième année, y compris les deux stages, se réalise dans la langue partenaire (année d'immersion) (voir aussi le document Guide et orientation pour le diplôme d'enseignement pour le degré primaire avec mention bilingue (DIBI).

Les étudiant·e·s qui suivent la formation bilingue doivent suivre, en plus du programme d'études en français, un module correspondant à 5 crédits ECTS : une unité de formation d'introduction au bilinguisme au cours de l'intersemestre d'hiver de la première année; deux unités consacrées à l'enseignement bilingue et immersif ainsi qu'aux compétences langagières professionnalisantes, avec la concrétisation d'un projet lié à l'enseignement bilingue ou immersif lors de l'intersemestre d'hiver de la deuxième année ainsi qu'un examen certifiant *Prüfung Deutsch L1*, évaluant les compétences professionnalisantes dans la langue partenaire à la fin du semestre 4; une unité de mise à jour didactique pendant l'intersemestre d'été précédant la troisième année.

3.4 Structure des modules

Les formes de validation sont :

- EC : évaluation continue
- EP : évaluation pratique
- EXA : examen
- PAR : participation
- TC : tâche complexe (dossier écrit oder dossier écrit et soutenance orale)
- TB : travail de Bachelor (dossier écrit et soutenance orale)

Hormis les évaluations indiquées comme notées, toutes les autres validations font l'objet d'une décision « réussi » ou « échoué ».

Tronc commun

Modules et unités d'enseignement	Forme	Note	Semestre	Crédits ECTS
Didactique générale, pédagogie générale et psychologie				20
Entrée en formation	PAR		1	
Didactique générale 1 : planification de l'enseignement	EC		1	2
Didactique générale 2 : articulation de leçons	EXA	×	2	2
Atelier : questionnement et mise en commun	PAR			
Didactique générale 3 : planification	EC		5	2
Atelier : devoirs à domicile	PAR			
Pédagogie 1 : introduction	TC		1	2
Pédagogie 2 : héritages pédagogiques et évaluation	EC		4	2
Atelier : formes et représentations de l'évaluation	PAR			
Pédagogie 3 : évaluation et différenciation	EC		5	2
Atelier : évaluation formative et différenciation	PAR			
Psychologie : introduction aux paradigmes	EXA	×	1	2
Psychologie du développement	EXA	×	2	2
Psychologie de l'apprentissage	EC		3	2
Atelier : prévention de l'indiscipline	PAR			
Psychologie du développement et de l'apprentissage : approfondissements	EC		4	2
Atelier : transfert et métacognition	PAR			
Société, système scolaire et diversité				14
Systèmes scolaires	TC		2	2
Atelier : gestion de classe	PAR			
Sociologie de l'éducation	TC		2	2
Dynamiques psychosociales de la collaboration	EC		6	2
Atelier : collaboration	PAR			
Inégalités scolaires et différences	EC		4	2
Atelier : passage de cycle et échec scolaire	PAR			
Actions pédagogiques et pédagogie critique de la diversité	EXA	×	5	2
Elèves à besoins éducatifs particuliers	EC		4	2
Atelier : élèves à besoins éducatifs particuliers 1	PAR			
Education inclusive	EXA	×	5	2
Atelier : élèves à besoins éducatifs particuliers 2	PAR			
Développement professionnel				12
Être enseignant-e 1 et Ecriture réflexive	TC	×	1	1
Ethique professionnelle	TC	×	1	2
Être enseignant-e 2	TC	×	2	1
Être enseignant-e 3 : appartenir, collaborer, travailler	EC		6	2
Développement professionnel : portraits	PAR			
Communication 1 : fondements et techniques	EC		1	2
Communication 2 : dynamique personnelle et interpersonnelle	TC		3	2
Communication 3 : situations complexes, stratégies et spécialisation	EC		4	2

Modules et unités d'enseignement	Forme	Note	Semestre	Crédits ECTS
Recherche et TIC				10
Education aux médias et communication à l'aide des MITIC	EC		2	2
Enseigner en intégrant les technologies	EC		5	2
Atelier : des démarches innovantes pour appréhender le monde	PAR			
Introduction à la recherche en éducation	EC		1	2
Méthodologie de la recherche	EC		4	2
Atelier : une école de qualité, projet de développement et évaluation externe	PAR			
Colloque de recherche autour du travail de Bachelor (TB) a	EC		5	2
Colloque de recherche autour du travail de Bachelor (TB) b	PAR		6	
Didactique des mathématiques et didactique des sciences de l'homme et de la nature				22
Eléments d'épistémologie des sciences au service d'une éducation en vue d'un développement durable	EC		1	2
Didactique : éthique et culture religieuse 1	EC		2	2
Didactique des sciences humaines et de la nature 1 : programmes et objectifs	EC		3	2
Atelier : démarche d'investigation	PAR			
Didactique des sciences humaines et de la nature 2 : démarches et séquences didactiques	TC		4	2
Atelier : démarche expérimentale	PAR			
Didactique : éthique et culture religieuse 2	EC		5	2
Atelier : démarche historique et enseignement du fait religieux	PAR			
Didactique des sciences humaines et de la nature 3 : planification et évaluation	EC		6	2
Atelier : démarche géographique	PAR			
Compétences en mathématiques et didactique 1	EXA	×	1	2
Compétences en mathématiques et didactique 2	EC		2	2
Didactique des mathématiques 3	EC		3	2
Atelier : analyse de l'erreur	PAR			
Didactique intégrée des mathématiques et des sciences	TC	×	4	2
Atelier : espace-temps	PAR			
Didactique des mathématiques 4	EC		6	2
Atelier : situation problème	PAR			

Modules et unités d'enseignement	Forme	Note	Semestre	Crédits ECTS
Didactique des langues				22
Langue : aspects linguistiques et textuels	EC		1	2
Enseigner avec des élèves allophones	EC			
Atelier : EOLE/ELBE-Fla/DaZ	PAR		3	1
Elèves à besoins spécifiques : langage oral et langage écrit	EC			
Atelier : processus d'acquisition et apprentissage du langage écrit	PAR		3	1
Pratiques des didactiques intégrées (L1-L2)	EC			
Atelier : à la frontière des langues	PAR		6	2
Didactiques des langues étrangères et secondes 1	EC		2	2
Didactiques des langues étrangères et secondes 2	EC		5	2
Généralités du dire-écrire-lire 1	EC		1	1
Littérature de jeunesse 1	EC		1	1
Généralités du dire-écrire-lire 2	EC		2	1
Littérature de jeunesse 2	EC			
Atelier : raconter	PAR		2	1
Réflexion sur la langue	EXA	×		
Atelier : grammaire et orthographe	PAR		2	2
Apprentissage de la lecture-écriture et de la compréhension en lecture	EXA	×		
Atelier : activités langagières et littérature de jeunesse	PAR		3	2
Production textuelle à l'oral et à l'écrit et liens avec des connaissances orthographiques, syntaxiques, lexicales	TC			
Atelier : pédagogie du projet	PAR		4	2
Intégration des savoirs en didactique du français	EC			
Atelier : évaluer des productions textuelles	PAR		5	2
Test de connaissances : L2 (Niveau C1)	EXA	×	2	0

Interdisciplinarité et didactiques sportives, musique et activités créatrices				12
Semaine spéciale EPS : mouvement et sport-sécurité-santé-écologie-nutrition	EC			
Journée spéciale : Education nutritionnelle	PAR		2	1
Semaine spéciale : interdisciplinarité 1	EC		3	2
Semaine spéciale : interdisciplinarité 2	EC		4	2
Chanter, accompagner, diriger	EC		1	2
Formation de base activités créatrices 1 (AC&M/AV)	EC		1	2
Formation de base activités créatrices 2 (AC&M/AV)	EC		2	2
Didactique du sport, mouvement et sécurité	EC			
Atelier : apprendre en mouvement	PAR		2	1

Modules et unités d'enseignement	Forme	Note	Semestre	Crédits ECTS
Pratique professionnelle				33
Accompagnement professionnel 1 (DAP)	EC		1	1
Accompagnement professionnel 2 (DAP)	EC		2	1
Accompagnement professionnel 3 (DAP)	EC		3	1
Accompagnement professionnel 4 (DAP)	EC		4	1
Accompagnement professionnel 5 (DAP)	EC		5	1
Accompagnement professionnel 6 (DAP)	EC		6	1
Stage d'enseignement 1 (S1)	EP		1	4
Journée d'intégration OE1 & Développement professionnel	PAR			
Stage d'enseignement 2 (S2)	EP		2	4
Journée d'intégration E2 & Développement professionnel	PAR			
Stage d'enseignement 3 (S3)	EP		3	4
Journée d'intégration E3 & Développement professionnel	PAR			
Stage d'enseignement en allemand (L2)	EP		3	3
Journée d'intégration L2 & Développement professionnel	PAR			
Stage d'enseignement 4 (S4)	EP		4	5
Journée d'intégration E4 & Développement professionnel	PAR			
Stage d'enseignement 5 (S5)	EP		5	7
Journée d'intégration E5 & Développement professionnel	PAR			

Examens finals				15
Tâche complexe Sciences de l'éducation et sociales	TC	×	5	1
Stage final (S6)	EXA	×		
Examen pratique	EXA	×	6	6
Tâche complexe Didactique	TC	×		
Travail de Bachelor	TB	×	6	8

Complément pour le diplôme bilingue

Modules et unités d'enseignement	Forme	Note	Semestre	Crédits ECTS
Diplôme bilingue				5
Unité de formation DiBi 1	EC		1	1
Unité de formation DiBi 2	EC		3	3
Evaluation des compétences professionnalisantes dans la langue partenaire	EXA		4	
Unité de formation DiBi 3	EC		5	1
Approfondissement des compétences langagières professionnalisantes (S3)	PAR		3	-
Approfondissement des compétences langagières professionnalisantes (S4)	PAR		4	-

Profil 1H-4H

Modules et unités d'enseignement	Forme	Note	Semestre	Crédits ECTS
Profil 1H-4H				20
Enseigner et apprendre aux élèves de 4-8 ans 1	EC		3	2
Atelier : apprendre par tous les sens	PAR			
Enseigner et apprendre aux élèves de 4-8 ans 2	TC		5	2
Atelier : le jeu comme forme d'apprentissage (1-4H)	PAR			
Didactique de l'EPS & de l'éducation au mouvement 1-4H 1	EC		3	2
Atelier : du mouvement global au geste fin 1-4H	PAR			
Didactique des activités créatrices 1-4H 1 (AC&M/AV)	EC		3	2
Atelier : initier des processus créatifs (1-4H)	PAR			
Didactique de la musique 1-4H 1	EC		3	2
Semaine d'approfondissement 1-4H : mouvement, musique, activités créatrices, jeux	EC		4	2
Didactique de la rythmique 1-4H	EC		4	2
Atelier : école en forêt 1-4H	PAR			
Didactique de la musique 1-4H 2	TC		5	2
Atelier : la voix (1-4H)	PAR			
Didactique de l'EPS & de l'éducation au mouvement 1-4H 2	EC		6	2
Didactique des activités créatrices 1-4H 2 (AC&M/AV)	EC		6	2

Profil 5H-8H

Modules et unités d'enseignement	Forme	Note	Semestre	Crédits ECTS
Profil 5H-8H – Anglais et plurilinguisme				10
Semaine intensive d'anglais (L3)	EC		3	2
English didactics and methodology 1	EC		3	2
English didactics and methodology 2	EC		4	2
Didactique du plurilinguisme et de la 3e langue 1	TC	×	5	2
Didactique du plurilinguisme et de la 3e langue 2	EC		6	1
Didactique du plurilinguisme et de la 3e langue CC	EC		6	1
Profil 5H-8H – Activités créatrices et arts visuels				10
Didactique des activités créatrices 5-8H 1	EC		3	2
Atelier : initier des processus créatifs (5-8H)	PAR			
Semaine intensive dans le domaine des activités créatrices 5-8H	EC		3	2
Didactique des activités créatrices 5-8H 2 (AC&M/AV)	EC		4	2
Didactique des activités créatrices 5-8H 3 (AC&M/AV)	TC	×	5	2
Didactique des activités créatrices 5-8H 4 (AC&M/AV)	EC		6	1
Atelier : quitter la classe pour apprendre 5-8H	PAR			
Didactique des activités créatrices 5-8H (AC&M/AV) CC	EC		6	1

Modules et unités d'enseignement	Forme	Note	Semestre	Crédits ECTS
Profil 5H-8H – Musique				10
Didactique de la musique 5-8H 1	EC		3	2
Atelier : la voix (5-8H)	PAR			
Semaine intensive Musique 5-8H : créer, transformer, représenter	EC		3	2
Didactique de la musique 5-8H 2	EC		4	2
Atelier : musique et acquisition des langues 5-8H	PAR			
Didactique de la musique 5-8H 3	TC	x	5	2
Didactique de la musique 5-8H 4	EC		6	1
Didactique de la musique 5-8H CC	EC		6	1

Profil 5H-8H – Education physique et sport				10
Didactique EPS 5-8H 1 : bases de didactique de sports et jeux	EC		3	2
Semaine intensive des sports de neige (5-8H)	EC		3	2
Didactique EPS 5-8H 2 : Courir - Sauter - Lancer / Vivre son corps - S'exprimer - Danser	EC		4	2
Didactique EPS 5-8H 3 : agrès et sports aquatiques	TC	x	5	2
Atelier : le jeu comme forme d'apprentissage (5-8H)	PAR			
Didactique EPS 5-8H 4 : approfondissements	EC		6	1
Didactique EPS 5-8H CC	EC		6	1

Cours facultatifs

Modules et unités d'enseignement	Semestre	Crédits ECTS
Cours disciplinaires facultatifs		
Connaissances de base en mathématiques	1	
Connaissances de base en L1 : atelier d'écriture (S1)	1	
Connaissances de base en TIC	1	
Connaissances de base en L2 : cours (Allemand)	1	
Connaissances de base en L1 : atelier d'écriture (S2)	2	
Connaissances de base en L2 (Allemand)	2	
Connaissances de base en anglais (L3)	2	
Connaissances de base en musique	2	
Connaissances de base en éducation physique et sportive (EPS)	2	
Connaissances de base en activités créatrices (AC&M/AV)	2	
Connaissances de base en L2 (Français)	3	
Connaissances de base en L2 (Français)	4	
Test de connaissances : L1 DiBi	4	
Bilan de compétences : Anglais (L3)	1	
Bilan de compétences : Musique	1	

3.4.1 Stages

La formation pratique est organisée et articulée autour de stages et d'autres dispositifs de formation soutenant l'étudiant·e dans une alternance intégrative entre métier et étude (accompagnement, séminaires d'intégration de savoirs, d'analyse de pratiques et de développement professionnel), scénarisés au fur et à mesure de l'avancement dans la formation de manière progressive au niveau des compétences professionnelles attendues et évaluées.

Ces dispositifs, les stages en particulier, permettent aux étudiant·e·s de se familiariser avec leur futur métier et de construire leurs compétences, gestes et identité professionnel·le·s, en même temps qu'ils ou elles approfondissent et élargissent leurs connaissances et compétences en didactique générale et en didactique des disciplines (préparation, mise en œuvre, observation, évaluation, différenciation et analyse des leçons).

Un stage par semestre de formation (filé ou compact) est organisé et géré par la coordination « Formation et accompagnement à la pratique professionnelle (FAPP) ». Chaque stage est décrit dans un « Guide et orientations pour le stage ... », destiné à tous les acteurs et toutes les actrices de la formation (étudiant·e·s, PraFo, mentor·e·s). Sur le terrain, les étudiant·e·s sont accompagné·e·s des praticien·ne·s-formateurs/trices (PraFo) qui ont pour mission de les aider à développer leurs compétences professionnelles et d'en évaluer la progression, évaluation validée par la commission des stages (art. 45 du Règlement des études). Un·e mentor·e accompagne l'étudiant·e tout au long de sa formation.

3.4.2 Travail de Bachelor

Le travail de Bachelor (partie écrite) et sa soutenance (partie orale) représentent une charge de travail équivalant à 8 crédits ECTS. Un guide du travail de Bachelor précise les modalités de suivi et d'évaluation de ce travail.

Le choix du sujet dépend des intérêts et de la curiosité de l'étudiant·e et relève en principe de sa responsabilité. Si possible, le sujet choisi doit être issu d'un cours. Pour faciliter le choix du sujet, les enseignant·e·s ou les tuteurs/trices peuvent mettre à disposition une liste de sujets. Il est également possible de rédiger le travail de Bachelor dans le cadre d'un projet de recherche en cours au CEDP.

Un·e expert·e est sollicité·e pour l'évaluation de la partie écrite ainsi que pour la soutenance. Il/elle est désigné·e par le/la responsable du travail de Bachelor.

4 Evaluations

4.1 Dispositions générales

Un crédit ECTS représente en moyenne trente heures de travail pour l'étudiant·e. Les crédits ECTS sont attribués sur la base d'unités d'enseignement jugées suffisantes (art. 3 chif. 7 et 14 du Règlement des études).

Les informations disponibles sur le portail Internet de l'Université et dans les « Guides et orientations » des examens et tâches complexes (disponibles sur la page internet du Département, sous DEDP) spécifient la forme et le contenu de ces évaluations.

Ce programme de formation professionnalisante requiert une présence à 100% tant pour les cours que pour les stages ; une absence de 20% maximum peut être tolérée pour de justes motifs (obligations militaires, congé de maternité, maladie ou accident) ; une requête pour toute autre absence doit être motivée par écrit à la direction opérationnelle du Centre. En cas de dépassement, l'étudiant·e ne peut se présenter à l'évaluation et doit suivre à nouveau le cours.

En cas d'insuffisance à une unité d'enseignement évaluée par la participation, une tâche compensatoire est alors requise.

Pour s'inscrire au module *Examens finals*, les conditions suivantes doivent être remplies :

- pour la *Tâche complexe Science de l'éducation et sociales* qui a lieu à la fin du semestre 5, les 120 crédits ECTS des semestres 1 à 4 doivent être obtenus et le stage P5 doit être réussi ;
- pour le *Stage final*, l'*Examen pratique*, la *Tâche complexe Didactique* et le *Travail de Bachelor* qui ont lieu à la fin semestre 6, les 150 crédits ECTS des semestres 1 à 5 doivent être obtenus et le *Stage P5* doit être réussi.

Pour s'inscrire au module *Examens finals (DiBi)* les conditions suivantes doivent être remplies :

- pour la *Tâche complexe Science de l'éducation et sociales*, les 124 crédits ECTS des semestres 1 à 4 du programme DiBi doivent être obtenus et le *Stage P5* doit être réussi ;
- pour le *Stage final*, l'*Examen pratique*, la *Tâche complexe Didactique* et le *Travail de Bachelor*, les 155 crédits ECTS des semestres 1 à 5 du programme DiBi doivent être obtenus et le *Stage P5* doit être réussi.

4.2 Reconnaissances

Hormis la *Réflexion sur la langue* ainsi que les examens finals, toutes les unités d'enseignement de ce programme d'études peuvent potentiellement être validées par le biais d'une reconnaissance formelle (au sens de l'art. 3 al. 5 des Directives reconnaissances).

4.3 Inscription aux unités d'enseignement et aux évaluations

L'étudiant·e doit s'inscrire pour chaque unité d'enseignement et chaque évaluation via le guichet virtuel selon le calendrier de la faculté (art. 33 et 34 du Règlement des études). Lors de l'inscription à un stage, l'étudiant·e s'inscrit directement à son évaluation afin que le résultat puisse être entré en temps voulu (même hors session). Une inscription à un stage est définitive et ne peut être annulée. Un·e étudiant·e non-inscrit·e ne peut prétendre à une évaluation.

4.4 Unités d'enseignement hors session

Certaines unités d'enseignement (stages, semaines spéciales et semaines liées aux profils à choix) sont dispensées avant ou après (intersemestre) les semestres des cours réguliers. Un calendrier de la formation au CEDP présente le calendrier annuel de la formation.

4.5 Notation

Les évaluations sont notées ou font l'objet d'une décision « réussi » ou « échoué ». L'échelle de notation pour les évaluations notées se compose des notes entières et des demi-points de 1 à 6, où 6 est la meilleure note. Les notes de 6 à 4 qualifient les évaluations réussies, les notes en dessous de 4 qualifient les évaluations échouées (art. 22 et 23 du Règlement des études).

Toutes les unités d'enseignement de ce programme d'études sont évaluées séparément. Chaque évaluation doit être suffisante.

4.6 Tentatives et échec définitif

Une évaluation échouée équivaut à un échec. Une évaluation échouée peut être répétée une fois. Si l'étudiant·e ne réussit pas la deuxième tentative, il/elle est en échec définitif à l'unité d'enseignement ou au module. Sur demande auprès du secrétariat du Département, l'étudiant·e peut obtenir l'accès à une troisième tentative, pour une seule évaluation et une seule fois dans chaque programme d'études de la Faculté. Si nécessaire, une session d'examens supplémentaire est accordée pour cette troisième tentative. S'il/elle ne réussit pas cette unique troisième tentative, il/elle est en échec définitif à l'unité d'enseignement ou au module.

Les unités d'enseignement pour lesquelles une troisième tentative est autorisée sont précisées dans le chapitre 3.2. En cas d'échec définitif dans un programme d'études, l'étudiant·e ne peut plus poursuivre ses études dans ce programme d'études pendant une période de cinq ans à partir de la session d'examens concernée (art. 24 du Règlement des études).

Les études sont considérées comme échouées définitivement et ne peuvent être poursuivies si l'un des critères suivants est rempli :

- l'UE obligatoire n'a pas été validée lors des deux tentatives (exception faite de l'éventuelle troisième tentative) ;
- l'UE obligatoire n'a pas été validée dans les quatre sessions (exception faite du report de session en raison de conflit horaire ou d'absence justifiée) ;
- la durée maximale autorisée pour les études (selon art. 10 du Règlement des études) est dépassée.

En cas d'échec définitif dans un programme d'études, l'étudiant·e ne peut plus poursuivre ses études dans ce programme d'études pendant une période de cinq ans à partir de la session d'examens concernée (art. 24 du Règlement des études).

Un échec définitif implique une impossibilité de suivre le programme correspondant en version bilingue ou allemande.

4.7 Note finale

Aucune note finale n'est calculée.

5 Entrée en vigueur et dispositions transitoires

Le présent plan d'études entre en vigueur au semestre d'automne 2025. Il s'applique à chaque étudiant·e qui commence sa formation à partir du semestre d'automne 2025.

Les étudiant·e·s inscrit·e·s qui, au moment de l'entrée en vigueur du présent plan d'études, était déjà inscrit·e dans le Bachelor of Arts en enseignement pour le degré primaire à la Haute école pédagogique Fribourg rejoint automatiquement ce programme d'études. Une reconnaissance complète des crédits acquis est garantie et les dispositions transitoires du règlement des études (art. 110 à 114 du Règlement des études) s'appliquent.